

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2149

Artikel: Les électriciens en quête de subventions : payer les erreurs stratégiques des barons de l'électricité?
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les électriciens en quête de subventions

Payer les erreurs stratégiques des barons de l'électricité?

Jean-Daniel Delley - 13 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30793>

Les électriciens ont longtemps dénoncé les subventions en faveur des nouvelles énergies renouvelables. Et voilà qu'aujourd'hui ils tendent la main. Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, le Parlement leur a alloué une somme annuelle de 120 millions de francs durant cinq ans pour compenser la différence entre le prix de revient du kWh et le prix de vente sur le marché.

En décembre dernier, [Christoph Blocher](#) a revêtu sa tenue de père Noël pour proposer un pas supplémentaire. Tous les producteurs d'énergie ont droit à des subventions, égalité de traitement oblige prétend-il. Il préférerait bien sûr la suppression de toute aide publique. Mais comme nos voisins donnent dans le subventionnement, nous sommes bien obligés de suivre.

Il n'est pas question de vendre des barrages ou des centrales nucléaires à des investisseurs étrangers, a-t-il ajouté. Cet égalitarisme et ce protectionnisme énergétiques ont été relativement bien reçus. Déjà la socialiste [Jacqueline Badran](#) demande de soumettre les infrastructures énergétiques à la législation sur la vente d'immeubles aux étrangers.

L'Allemagne en bouc émissaire

Responsable de la déconfiture des électriciens helvétiques, l'Allemagne bien sûr. Sa politique insensée de subventionnement des nouvelles énergies renouvelables a conduit à une surproduction et à la chute des prix. Les contempteurs de notre voisine d'outre-Rhin oublient de mentionner la stagnation économique, l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que le faible prix des droits d'émission du CO2.

Mais surtout ils se gardent bien d'évoquer la politique catastrophique des barons de l'électricité, documentée avec précision par le site [Infosperber](#) depuis plusieurs années.

Alors que l'Allemagne démarrait l'abandon du nucléaire et la promotion des énergies renouvelables dès le milieu des années 90 déjà, ces barons suisses développaient à marche forcée un juteux commerce international en construisant des installations de pompage-turbinage – Nant de Drance, Linth-Limmern – aujourd'hui non rentables et qu'ils doivent amortir à coup de centaines de millions: 540 millions pour Linth-Limmern l'année même de son

inauguration. Et persistaient à défendre et même à développer la filière nucléaire. Tout comme ils investissaient à l'étranger dans des centrales de production à gaz et au charbon qui contribuent maintenant à la surproduction européenne.

Axpo, Alpiq et Repower en paient le prix avec des pertes cumulées sur les cinq dernières années supérieures à 10 milliards de francs. Les Forces motrices bernoises s'en sont mieux sorties en programmant la fermeture de la centrale nucléaire de Mühleberg et en renonçant à la construction de l'installation de pompage-turbinage du Grimsel, grâce d'ailleurs à la lutte acharnée de ses opposants.

Une stratégie guidée par la seule course au profit

Cette dégringolade des sociétés électriques ne résulte pas d'abord de la surabondance de l'offre et de la chute drastique des prix. Elle sanctionne la stratégie erronée de ses dirigeants, aveugles à la montée des nouvelles énergies renouvelables, trop longtemps méprisées, et surtout trop exclusivement motivés par les juteux profits tirés de l'exportation de courant. Car jusqu'à récemment, les sociétés électriques ont pu se féliciter d'une excellente santé financière. Au cours des dix

dernières années, elles ont engrangé 21 milliards de bénéfices. En 2014, le bénéfice net de la branche atteignait encore 800 millions de francs. Et en 2012, les réserves cumulées dépassaient les 21 milliards.

Les subventions votées par le Parlement tout comme les récentes demandes de soutien de la branche devraient assurer la sauvegarde du parc hydroélectrique. Voilà pour l'argument officiel. En réalité, il s'agit de porter secours à des sociétés qui ont persisté à investir dans des projets sans avenir, telles des centrales à gaz et au charbon à l'étranger

et des installations de pompage-turbinage. Malgré ce qu'il faut bien qualifier d'incompétence, leurs dirigeants ont encaissé de coquettes rémunérations, certains n'hésitant pas à s'octroyer [des augmentations](#) au moment même où ils annonçaient des pertes.

Il faut souligner la forte présence du *lobby* de l'électricité au sein du Parlement, en particulier du Conseil des Etats. Pas moins de 17 cantons et demi-cantons et plusieurs villes détiennent l'essentiel des sociétés de la branche, ce qui facilite la formation d'une majorité particulièrement

compréhensive à l'égard des prétendues difficultés de la branche.

Durant des années, cette branche a réalisé des bénéfices considérables. Elle a accumulé de confortables réserves et les collectivités publiques qui les contrôlent ont elles aussi largement profité des impôts, dividendes et droits d'eau versés par les sociétés d'électricité. Il y a donc largement de quoi payer les erreurs stratégiques qui ont conduit à cette situation. Toute aide de la Confédération sous le couvert de la transition énergétique reviendrait à récompenser ces erreurs.

Gothard: après l'exploit, l'exploitation (1/2)

L'exploitation du plus long tunnel ferroviaire du monde s'avère délicate. Premiers aspects d'un rodage onéreux

Michel Béguelin - 15 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30800>

La mise en service du tunnel de base du Gothard a eu lieu le 11 décembre. Les trains passent. C'est à la fois l'essentiel et la moindre des choses.

Restent les indispensables ajustements. Un chantier d'une complexité inédite qui va durer quatre ans. Il faudra notamment trouver des solutions répondant aux promesses impossibles à tenir et fixer le barème des prix des sillons, le tout en passant par des transitions plus ou moins acrobatiques. Sans oublier le

maintien du tronçon de montagne de la ligne de faîte du Monte-Ceneri, certes court, mais d'autant plus perturbant. Un vrai caillou durable dans la chaussure des exploitants.

L'avenir proche se présente en trois étapes. L'année 2017 tout d'abord, avec l'interruption durant un semestre de l'embranchement réellement «*de plaine*» à voie unique vers Luino, le long de la rive gauche du lac Majeur, supportant une bonne moitié du trafic marchandises et le report

d'une partie de ce dernier sur la ligne de faîte du Ceneri (l'axe Lötschberg-Simplon va aussi souffrir). Les années 2018-2019 ensuite, avec la réouverture de la ligne de Luino, élargie dans les tunnels et adaptée aux trains longs. Dès 2020 enfin, avec la mise en service du tunnel de base du Monte-Ceneri et de l'ensemble du couloir de ferroutage.

C'est donc dans les années 2020 seulement que l'axe de base du Gothard sera réalisé dans son intégralité, et